



Paris, le 16 juillet 2018

## Communiqué de presse

### Médiation nationale du Crédit :

### renouvellement de l'accord de Place et nomination d'un nouveau médiateur national

Le ministère de l'Économie et des Finances, la Banque de France, l'Institut d'émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), la Fédération Bancaire Française (FBF) et l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) ont renouvelé, lundi 16 juillet, l'Accord de place instituant la Médiation du Crédit.

Le nouvel accord de place conforte la mission de la Médiation nationale du Crédit au service de l'accès des entreprises aux crédits. Il étend son périmètre d'intervention aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Il prévoit l'adossement de la Médiation à la Banque de France, en vue de simplifier le dispositif et d'optimiser son articulation avec les médiateurs territoriaux, que sont déjà les directeurs départementaux de la Banque de France et les directeurs des agences de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer et de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer.

**Frédéric Visnovsky a été nommé Médiateur national du crédit**, avec pour mission de veiller à assurer la souplesse de fonctionnement du dispositif de Médiation, qui a été l'une des clés de son succès.

*Entré à la Banque de France en 1984, Frédéric Visnovsky a d'abord occupé des fonctions d'analyste financier avant d'être détaché trois ans comme attaché financier à l'Ambassade de France en Algérie. Il a ensuite intégré la Commission bancaire, où il a occupé différentes fonctions : responsable des études comptables avec la mise en place de la BAFI (1992-1996), puis chef du service des affaires internationales pendant la négociation de Bâle 2 (1997-2003) avant de devenir adjoint au directeur puis directeur du contrôle des établissements mutualistes (2004-2011). Secrétaire général adjoint de l'ACPR depuis 2011, Frédéric Visnovsky a été nommé directeur de la Résolution de l'ACPR en juillet 2018.*

Créée en 2008, la Médiation du Crédit est, avec l'Observatoire du financement des entreprises, un acteur majeur du financement des entreprises françaises et en particulier des PME. En 2017, plus de 900 entreprises ont ainsi été confortées dans leur activité et plus de 190 millions d'euros d'encours de crédit ont été débloqués.

#### Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire      01 53 18 41 13      [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
Banque de France      Service de la Communication externe et digitale      01 42 92 39 00